



« Tous à l'école » : l'éducation dans l'urgence



© UNICEF / NYHQ2010-0734/LeMoyné



12 JANVIER 2010 EN HAÏTI : LE PLUS GRAVE SÉISME DE L'AMÉRIQUE DEPUIS 200 ANS

Le 12 janvier 2010, Haïti est frappé par un violent **séisme**, le plus grave depuis plus de 200 ans. Selon le gouvernement d'Haïti, plus de 200 000 personnes ont trouvé la mort, plus de 300 000 ont été blessées et 1,2 million de personnes se sont retrouvées sans abri.

Au total, on estime que 3 millions de personnes ont été affectées par les conséquences de cette tragédie. L'extrême pauvreté du pays, la rapide croissance de la population et la **surpopulation urbaine** participent à la compréhension des effets destructeurs du tremblement de terre dans le pays.

Haïti est un pays situé sur une île des Caraïbes, dans l'océan Atlantique, partagée avec un autre pays, la République dominicaine. Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde, le plus pauvre de l'hémisphère Nord.

Avant le séisme, seulement **50 % des enfants haïtiens en âge d'aller à l'école primaire étaient scolarisés**. Le principal obstacle à la scolarisation des enfants en Haïti est la pauvreté des familles. Le séisme a tué 38 000 élèves, 55 793 membres du personnel éducatif et a détruit 5 000 écoles.

QUE DIT LA CIDE ?

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et à écrire. L'éducation permet de mieux se protéger contre les maladies, d'abaisser le taux de mortalité infantile et maternelle, d'aider ses futurs enfants à s'instruire, à progresser, de lutter contre la pauvreté et les injustices, de préparer un avenir meilleur pour tous (articles 28 et 29 de la CIDE).

L'UNICEF EN HAÏTI

Sur les bases de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'Unicef défend et promeut les droits de l'enfant partout dans le monde :

- **dans les situations d'urgence** : pour porter secours rapidement aux enfants et à leurs familles. On appelle cela **l'aide humanitaire**.
- **dans les pays en développement** : pour améliorer sur le long terme les conditions de vie des enfants. Cela s'appelle **l'aide au développement**.

L'Unicef, présent en Haïti depuis 1949, s'est mobilisé dans les heures qui ont suivi le séisme, pour apporter **une réponse d'urgence** aux familles et aux enfants **sinistrés**.

Parmi les priorités identifiées **à court terme**, permettre à tous les enfants d'aller à l'école a été l'un des premiers axes de mobilisation de l'Unicef.

Dans le cadre de la reconstruction (après l'urgence), l'Unicef a mis en place des programmes visant la réponse aux besoins essentiels des femmes et des enfants, le relèvement du pays et son développement sur le long terme pour contribuer au bien-être et au développement de tous les enfants.



© UNICEF /HTIA2010-00088/Ramonedea



POURQUOI L'ÉCOLE EST-ELLE IMPORTANTE DANS UNE SITUATION D'URGENCE ?

L'éducation est souvent sacrifiée en situation d'urgence, alors qu'elle joue un rôle crucial dans le retour à la normalité et à la paix. L'éducation crée un environnement qui permet aux enfants de surmonter les traumatismes liés aux conflits. En effet, il est prouvé que le fait de ramener rapidement les enfants en classe, durant ou après une crise, constitue une des meilleures façons de les protéger. Les écoles apportent aux enfants des espaces où ils peuvent s'instruire en toute sécurité. Ce retour à une vie normale est essentiel pour que les enfants puissent se reconstruire et construire leur avenir. À plus long terme, l'éducation peut contribuer directement à la stabilité sociale et au développement économique et politique des sociétés.

L'ACCÈS À L'ÉCOLE POUR TOUS LES ENFANTS

Le programme « Tous à l'école » a été lancé par l'Unicef, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, pour permettre à tous les enfants (filles et garçons) d'avoir accès à une éducation de qualité.

L'Unicef et ses partenaires ont travaillé sans relâche pour permettre à un maximum d'enfants de retrouver les bancs de l'école : ainsi, 2 000 tentes accueillant des écoles temporaires avaient été déployées seulement 9 mois après la catastrophe.

Un an après le séisme, [l'Unicef avait apporté son soutien à la scolarisation de 720 000 enfants](#) et à 15 000 enseignants. 2 466 écoles avaient également reçu des « kits scolaires » (cartables, cahiers, crayons, stylos et t-shirts) pour les élèves.

LES 3 GRANDS AXES DU PROGRAMME « TOUS À L'ÉCOLE »

1. L'éducation pour tous les enfants : fournir du matériel pédagogique aux enseignants et encourager les familles à inscrire leurs enfants à l'école afin de permettre le retour à l'école.
2. L'accès équitable à une éducation de qualité : assurer un accès gratuit à l'école, mettre en place des écoles temporaires ou restaurer les bâtiments existants, mais aussi établir des règles pour rendre obligatoire au sein des écoles l'accès à l'eau et à l'assainissement, à la nutrition, à la santé et à la protection.
3. La régulation et la transformation du système éducatif : reconstruire le système éducatif d'Haïti [sur le long terme](#), par exemple en travaillant sur [les équipements](#), sur la [capacité de développement des enseignants](#) ou sur la place du [gouvernement](#) dans l'éducation.

2 ANS APRÈS : QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ?

Au début de l'année 2012, on comptait plus de 80 000 enfants scolarisés dans [196 écoles semi-permanentes](#) construites par l'Unicef. [L'Unicef a apporté un soutien matériel à la scolarisation de quelque 750 000 enfants et 15 000 enseignants au sein de 2 500 écoles.](#)

Environ 1,5 million d'enfants de 5 760 écoles ont reçu des kits d'hygiène pour aider à limiter les risques de choléra et autres maladies liées à l'eau.

« Il y a des preuves de victoires un peu partout, mais il reste de sérieuses lacunes et insuffisances dans les structures de gouvernance de base en Haïti », a déclaré Mme Françoise Gruloos-Ackermans, représentante de l'Unicef en Haïti. « Le pays reste un État fragile, en proie à une pauvreté chronique et au sous-développement. La faiblesse des institutions laisse les enfants dans un état de vulnérabilité face aux conséquences de la catastrophe », a-t-elle poursuivi.



© UNICEF / NYHQ2011-2097/Dormino



LE SAVAIS-TU ?

À l'image de son action en Haïti, l'Unicef a développé un modèle d'« **Écoles amies des Enfants** ».

Ces écoles ont pour but d'apporter sécurité et protection aux enfants et réunissent les conditions pour que tous les enfants, filles et garçons, y aient accès. Les enfants y reçoivent une éducation de base de qualité, avec un accent mis sur l'égalité des sexes. Ils reçoivent aussi des informations pour la **prévention** du VIH/sida et la promotion des règles d'hygiène élémentaires (points d'eau pour le lavage des mains avec du savon, **latrines séparées**) qu'ils peuvent ensuite transmettre au sein de leur famille, de leur communauté...

Par ailleurs, s'il y a une pénurie alimentaire dans la communauté, les programmes alimentaires de l'école peuvent fournir aux enfants à la fois l'alimentation dont ils ont absolument besoin et la motivation de rester à l'école pour obtenir une bonne éducation.

LEXIQUE

Choléra n.m. Maladie contagieuse, parfois mortelle. On l'appelle aussi « la maladie des mains sales », car elle peut s'attraper notamment lorsqu'on boit une eau contaminée par les microbes du choléra. Le choléra entraîne des vomissements et des diarrhées qui vident l'organisme de son eau, jusqu'à une déshydratation mortelle.

École semi-permanente n.f. École qui réunit un certain nombre de critères conformes aux normes antisismiques / anticycloniques et qui permet une éducation de qualité : structures métalliques, dalles de béton, murs en béton armé, tôles isolantes, latrines séparées filles/garçons, station de lavage des mains, accès à l'eau potable, existence d'une salle réservée aux enseignants et d'un bureau pour le directeur.

Équité n.f. Sens de la justice fondée sur la reconnaissance des droits de chacun.

Gouvernement n.m. Ensemble des personnes qui dirigent un pays.

Latrines séparées n.f.pl. Toilettes non-mixtes. Un des moyens pour l'Unicef de favoriser la scolarisation des filles est d'installer des latrines séparées (pour les filles d'un côté, pour les garçons de l'autre) afin qu'elles bénéficient d'une plus grande intimité et ne soient pas gênées d'aller à l'école.

Socialisation n.m. Apprentissage de la vie de groupe par l'enfant.

Prévention n.f. Ensemble des mesures prises pour éviter des risques.

Sur le court terme exp. Durant une courte période.

Sur le long terme exp. Durant une période longue.

Séisme n.m. Tremblement de terre.

Sinistre n.m. Événement catastrophique (inondation, tremblement de terre) qui entraîne d'importants dégâts.

Surpopulation urbaine n.f. On parle de surpopulation urbaine quand une ville, ou une zone urbaine, est trop peuplée par rapport à sa taille ou à sa capacité d'accueil.